

## EVOLUTION DES PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES

### 3.1 EVOLUTION DE LA VIE QUOTIDIENNE

#### PERMANENCES ET RUPTURES

#### IDENTITE CULTURELLE ET MONDIALISATION.

**LES NOTIONS** : Culture, mode de vie, pratiques culturelles, mode de vie traditionnel, identité culturelle, patrimoine.

Thème sur la femme : le féminisme, les inégalités hommes femmes, la parité, le droit à la parole, les associations de femmes.

Sur la vie quotidienne : la vie chez les colons, à la tribu, les changements dans la consommation, l'urbanisation.

Sur les types d'économie : économie traditionnelle ; le troc, la monnaie kanak, autarcie et désenclavement ; économie de marché ; les monnaies d'échange (le dollar, le franc CFP, l'euro)

### ORIENTATIONS

L'évolution de la vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie a fait l'objet d'études dans le cadre du programme adapté de terminale BEP, pour la période contemporaine. Elle met l'accent sur le passage à une société de consommation. Voir chapitres 2.1/2.8

On rappellera les sous-titres : les bouleversements dus à la présence américaine, la vie quotidienne entre permanences et mutations, une société pluriethnique fragmentée, un mode de vie de plus en plus standardisé, entre mondialisation et affirmation des identités. Il est vrai que l'horaire imparti en BEP ne permet pas de traiter à fond ces sujets, il n'en demeure pas moins qu'il faut éviter de se répéter.

Cette séance de deux heures a pour objectif dans le programme d'histoire de montrer que l'économie industrielle et urbaine prend de plus en plus d'ampleur et marginalise les sociétés rurales. D'autre part la mondialisation diffuse un mode de vie et de pensée dominant. La vie culturelle s'uniformise.

La Nouvelle-Calédonie et le monde océanien connaissent, avec un certain décalage, la même évolution.

L'étude des pratiques socio-culturelles doit permettre de mesurer l'impact de la modernité sur les sociétés rurales et traditionnelles océaniques en particulier ou sur les sociétés qui ont vécu longtemps à l'écart des grands centres de décisions européens ou américains. On peut aussi montrer comment ces pratiques socio-culturelles peuvent contribuer à rapprocher des identités culturelles multiples.

Plusieurs thèmes sont susceptibles de faire l'objet d'une séance consacrée à la Nouvelle-Calédonie ou même au monde océanien.

La place et le rôle de la femme dans la vie économique, sociale et politique : ce thème permet de faire la place aux différentes composantes de la société calédonienne, de mesurer l'évolution du droit à la parole de 1850 à nos jours, de voir comment une évolution vers davantage de démocratie accompagne l'évolution de sociétés restées traditionnelles. L'intérêt de cette étude est le lien qu'elle peut avoir avec l'ECJS.

La vie quotidienne : l'amélioration des conditions de vie de 1850 à nos jours. Dans un cadre spatial et temporel plus large que celui traité en classe de BEP on pourra approfondir l'étude des habitudes de consommation alimentaire, étudier les budgets des ménages (alimentaire, logement, loisirs, études....). Cette étude peut s'accompagner d'une enquête sur les parents et grands-parents (on en trouve des exemples dans les manuels de BEP terminale). Elle peut déboucher sur une comparaison entre permanences et ruptures de la vie en tribu et nouveautés de la vie urbaine.

De l'économie de troc à la carte bancaire, d'une économie de troc à une économie régentée par l'argent : cette étude permet de couvrir toute la période, d'aborder les différents modes de vie, les différents types d'économie, d'ouvrir sur l'héritage et la culture kanak. On peut aborder le circuit de l'argent dans la société kanak.

## ORIENTATIONS

Ce sujet d'étude porte sur **la place et le rôle de la femme dans la société néo-calédonienne d'aujourd'hui**. En effet celles-ci connaissent les mêmes évolutions que dans les sociétés occidentales et il est intéressant de faire réfléchir les élèves sur les changements que l'introduction de la modernité opère dans les sociétés traditionnelles ou restées longtemps à l'écart.

L'étude s'appuie sur des données chiffrées d'une part et d'autre part sur des témoignages de femmes. Les données chiffrées permettent d'observer de

manière concrète la place des femmes calédoniennes dans différents domaines. Le rôle des témoignages est de proposer divers points de vue sur sa place et son rôle dans la société d'aujourd'hui.

Cette séance dure deux heures. Dans un premier temps les élèves peuvent analyser les données chiffrées qui sont proposées. Celles-ci montrent une nette évolution de la place de la femme dans la vie économique, sociale et politique.

## MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

Dans la vie politique, la place de la femme est encore mineure. Il y a peu de femmes élues même si la loi sur la parité a entraîné une augmentation des élues. Les femmes devraient être beaucoup plus nombreuses dans le paysage politique à partir de 2004 et notamment grâce aux élections provinciales où la loi sur la parité devra être appliquée. Par ailleurs, les femmes n'hésitent plus à revendiquer cette place comme le montrent les témoignages.

Dans la vie économique, les chiffres montrent que la proportion des femmes actives a augmenté essentiellement dans le secteur tertiaire. Dans la fonction publique les femmes sont majoritaires. Elles demeurent peu nombreuses dans l'industrie.

Les chiffres montrent aussi que les femmes, malgré la loi Roudy, sont victimes d'inégalités dans le domaine des salaires où les écarts peuvent être très importants, dans le domaine des embauches, dans celui du chômage qui est plus élevé, de même en durée et ce, malgré les diplômes que les femmes possèdent.

Dans le domaine de l'action sociale, les femmes calédoniennes sont très actives et ce, quel que soient les ethnies. De nombreuses associations sont créées et dirigées par des femmes. Elles ont pour objectifs de permettre à celles-ci de réfléchir et de trouver des solutions aux nombreux problèmes que rencontrent la société calédonienne et les femmes en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la vie de famille. Ces associations concernent aussi bien les femmes vivant en milieu urbain que les femmes vivant en milieu rural et tribal. De même, les associations peuvent agir sous l'égide des églises comme de la société laïque. Ces actions n'excluent pas le souci des femmes de participer davantage à la vie économique où elles disent rencontrer de grosses difficultés pour créer et gérer des entreprises. La coutume pose aux femmes kanak chefs d'entreprises de difficiles problèmes concernant l'autonomie de gestion et la transmission de leurs biens. Beaucoup réfléchissent aux solutions à adopter pour que la coutume ne soit pas un frein au développement. De même, elles s'organisent pour pouvoir prendre la parole en politique, domaine essentiellement masculin dans les pratiques comme dans les mentalités.

Les documents chiffrés ne permettent pas de mesurer la place respective des femmes selon leur appartenance ethnique. Aussi les témoignages peuvent-ils compenser en partie ce manque. Par ailleurs, ils permettent de s'appuyer sur la parole des femmes pour ne pas être tenté de parler des femmes à la place des femmes compte tenu des spécificités des composantes de la société néo-calédonienne.

Les témoignages sont essentiellement des interviews de femmes kanak. Celles-ci s'expriment sur leur place dans leur société, sur la coutume, sur leur détermination à s'émanciper et à faire évoluer les mentalités.

D'autres témoignages peuvent être choisis dans le livre intitulé « *Être caldoche aujourd'hui* ». Trois femmes du groupe parlent entre elles de la place de la femme caldoche.

Ces paroles de femmes ne sont pas forcément représentatives de ce que vivent toutes les femmes de Nouvelle-Calédonie.

## SUPPORT DOCUMENTAIRE

La place et le rôle de la femme dans la société néo-calédonienne d'aujourd'hui.

### Document 1. Quelques données.

#### Démographie

Le 4<sup>ème</sup> âge est féminin à 59 %  
Les familles monoparentales sont gérées à 76 % par des femmes  
Les femmes sont 71 366 et les hommes 73 366

#### Politique

La loi sur la parité : la loi sur la parité amène l'égalité représentation des hommes et des femmes sur les listes électorales et dans les assemblées élues. Le texte prévoit que les listes devront obligatoirement comporter autant de femmes que d'hommes par tranches de 6 candidats (ex : 3 hommes + 3 femmes ou 2 hommes + 2 femmes ou 1 homme + 1 femme).

Le 28 juin 1999, l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et aux fonctions électives est inscrit dans la Constitution française.

En mars 2001, la première application de la loi concerne les élections municipales pour les communes de plus de 3500 habitants.

Femmes élues ou représentées : Maël Lambreaux est élue en 1977 aux élections municipales sur la liste de Roger Laroque puis, en 1979, elle est membre de l'Assemblée Territoriale sous l'étiquette FNSC.

En Nouvelle-Calédonie, les conseillères municipales sont passées de 73 en 1995 à 228 en 2001 dont une femme maire : Ghislaine Creugnet à Farino.

Le Congrès du Territoire compte 13 femmes sur 76 élus. Dewé Gorodey est vice-présidente du gouvernement depuis avril 2001. En Province Nord, il y a deux élues, aucune élue dans la Province des Iles.

Les prochaines échéances électorales, les élections provinciales de 2004, devraient voir l'arrivée en force des femmes, ce par la loi sur la parité de 1999.

#### Monde du travail

Appliquée en Nouvelle-Calédonie en février 1988 par une délibération du Congrès, La loi Roudy porte modification du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Elle interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.

## Document 2. Quelques chiffres

La proportion de femmes actives n'a cessé d'augmenter : 44,2 % en 1989 et 46,4 % en 1996

Les femmes occupent essentiellement des postes dans le tertiaire : 49 % des actifs. Elles sont notamment majoritaires dans la fonction publique.

Dans l'action sociale, 74% des mouvements d'embauche concernent des femmes.

Par contre, elles ne représentent que 20% dans l'industrie et 7% dans la construction

Le premier employeur du Territoire, la fonction publique est aussi le secteur le plus mixte :

Sur 960 cadres A, 431 sont des femmes

Sur 6865 agents, 3891 sont des femmes

A la SLN, sur 2008 agents 101 sont des femmes dont 4 cadres, 44 agents de maîtrise et 53 employées

A la Société Générale, sur 300 personnes employées, 67 % sont des femmes, 29 % des cadres femmes.

### *Les femmes et l'embauche*

Entre 1999 et 2000, la part des femmes dans les embauches de cadres était en moyenne de 36 %, celle des agents de maîtrise de 42 % et celles des techniciens de 39 %.

55,2 % des demandeurs d'emplois sont des femmes.

Le chômage des femmes dure environ huit mois de plus que celui des hommes.

36,6 % des femmes recherchant un emploi ont moins de 26 ans contre 32 % pour les hommes.

Les demandeurs d'emplois diplômés (bac + 3) sont à 66 % des femmes.

Les gens de maisons et gardes d'enfants sont à 88 % des femmes.

### *Les femmes et les salaires.*

Malgré la loi sur la parité des salaires de 1983, la moyenne des écarts entre les hommes et les femmes frôle les 34% (21,9 % secteur public et 42% secteur privé).

L'écart dans la catégorie des cadres ingénieurs est de 26,9%, dans celle des employés très qualifiés, de 28,4 %, pour celle des employés non qualifiés, de 38,4 % et enfin il est de 5,2 % pour les ouvriers non qualifiés.

Ces données sont extraites de la revue Objectif mai juin 2001 et d'une brochure éditée en mars 2001 par la Province Sud « *Calédoniennes, quel horizon professionnel ?* »

### Document 3. Témoignages

#### Entre tradition et modernité.

Les documents proposés sont essentiellement des interviews de femmes kanak. Ils sont extraits de la revue « *Palabre Coutumier* ».

**Palabre :** *quels sont pour vous les grands changements dans les comportements ?*

**Marie-Claude Tjibaou :** *en tant que femme, je parlerai bien entendu des femmes. Aujourd'hui la plupart d'entre elles sont instruites, travaillent, sont autonomes financièrement. [...] Pour aborder la prise de parole, je dirai que c'est une erreur de penser que la femme kanak n'a pas le droit à la parole. Il est vrai que c'est l'homme qui participe aux réunions entre clans, aux palabres...Mais il s'y rend en portant la parole de la famille. [...]*

*Les femmes bougent. Il y a aujourd'hui une structuration du groupe de femmes qui lui confère le droit à la parole dans les prises de décisions.*

**Palabre Coutumier n°6 juillet /août 2000**

**Palabre :** *quels sont les grands thèmes d'évolution qui vous touchent le plus ?*

**Déwé Gorodey :** *en premier lieu, je parlerai de la prise de parole chez la femme. [...] Bien souvent on entend dire que dans notre société, les femmes kanak n'ont pas droit à la parole. Dire cela c'est être réducteur. Dans notre société il y a des moments et des lieux pour la prise de parole, selon le sexe auquel on appartient. L'homme a des domaines bien précis dans lesquels il doit prendre la parole en public, ce que je traduirai par la parole politique au niveau des chefferies, alors que nous les femmes, nous parlons beaucoup plus à la maison. En français je traduirai par les « affaires domestiques » et puis le domaine de l'éducation.*

*Je ne perds pas de vue ce point important (le changement a été imposé de l'extérieur, par la colonisation), la vie des femmes change à partir du moment où les femmes sortent de la vie traditionnelle et qu'elles vont dans une autre société.*

*Disons qu'aujourd'hui nous sommes sorties de la prise de parole unique de la maison et nous commençons à prendre la parole en public que ce soit au niveau politique ou autre. Ce n'est peut-être pas très facile pour beaucoup d'entre-nous par rapport à notre éducation. C'est plus le garçon qui est enclin à hériter de cette prise de parole.*

**Palabre Coutumier n°6 juillet/aout 2000**

Les femmes qui ont accepté de parler d'elles résident dans les tribus voisines de la commune de Poya. Elles sont toutes mères de famille et n'ont aucune responsabilité politique ou associative.

## **I LA COUTUME**

**Palabre :** *la coutume est au cœur de l'identité kanak, pourtant elle est une réalité de plus en plus complexe dans notre société en pleine mutation. Pensez-vous qu'aujourd'hui la coutume soit en danger ?*

**Suzanna :** *la coutume, c'est notre façon de vivre au quotidien, la rejeter c'est perdre notre identité...La coutume devrait évoluer comme la vie (Suzanna a évoqué la soumission aux maris à Lifou). La coutume est restée figée, il faut qu'elle évolue...*

**Ignacia :** *moi, je sais plus me concentrer sur la coutume. Car je vois trop les gens utiliser la coutume et ne pas marcher dans son sens.*

**Palabre :** *s'agit-il d'un simple malaise ou les chefs coutumiers voient-ils leur autorité contestée ?*

**Ignacia :** *je pense que ma génération reste attachée à la coutume, mais je ne sais pas, à un moment les autorités coutumières ont lâché. Dans les tribus les institutions coutumières sont moins impliquées qu'avant.*

**Palabre :** *la solidarité n'existe plus ?*

**Ignacia :** *non, maintenant les gens sont plus personnels, c'est plus une mentalité européenne. Avant on achetait juste ce qui était nécessaire et si quelqu'un venait te demander quelque chose tu lui donnais ; aujourd'hui il se voit répondre « arrête de demander, reste pas là, va travailler ».*

*Palabre Coutumier n°7 septembre-octobre 2001*

## II LE MARIAGE

**Palabre :** *le mariage aujourd'hui va au-delà d'une alliance de clans. Il repose aussi sur le choix individuel de deux époux, mais quand le couple ne s'entend plus, la séparation et encore plus le divorce apparaissent comme des sujets difficiles à aborder.*

**Suzanna :** *dans le cadre d'un mariage coutumier, c'est en effet difficile. Je n'arrive pas à envisager la séparation car dans un mariage coutumier, il n'y a pas que le couple qui est concerné, ceux qui ont aidé à réaliser le mariage forment avec le couple un ensemble de personnes que je ne voudrais pas décevoir. Dans le milieu mélanésien la séparation est très mal vue, en tout cas chez nous, (Suzanna vient de Lifou). [...] Cela ne sert à rien de se marier coutumièrement si au bout de quelques années on se sépare. La séparation je ne la conçois que dans le cadre d'un mariage arrangé car parfois la fille est contrainte de se marier.*

**Palabre :** *le mariage arrangé se pratique-t-il encore souvent ?*

**Suzanna :** *ce n'est plus très fréquent, mais il persiste dans certains clans qui cherchent des alliances, des réconciliations et souvent la femme se mutilé pour y échapper.*

**Palabre :** *est-ce toujours une pratique dans le Nord ?*

**Ignacia :** *avant cela existait entre cousins germains, avant l'apparition de la religion qui a interdit ces pratiques.*

**Palabre :** *que diriez-vous à vos filles si elles voulaient se séparer ?*

**Ignacia :** *mes filles ne sont pas mariées mais en cas de séparation, c'est plus aux enfants qu'au couple que je pense qu'il faut réfléchir. Je préfère que tout le monde trouve un arrangement, ma fille, son ami, les familles mais bien sûr, si la situation est trop difficile pour ma fille, je serai là pour elle.*

*Palabre Coutumier n°7 septembre-octobre 2001*

Extrait de « *la femme kanak entre tradition et modernité* » par Françoise Caillard.

A partir de 1957, l'accès des kanaks à l'enseignement secondaire permet peu à peu, aux hommes et à certaines femmes de décrocher le baccalauréat. Tandis que les hommes investissent le politique et le religieux, les femmes s'engagent dans la vie rurale et familiale, ainsi que dans de multiples activités de service, dans la fonction publique ou le secteur privé. [...] Elles prennent, presque malgré elles, une importance considérable dans le fonctionnement de la nouvelle société kanak, du fait du rôle de premier plan dévolu à l'économie moderne[...]. Elles sont aujourd'hui au centre du progrès économique et social. Mais aujourd'hui malgré une timide avancée vers l'égalité, la femme kanak est toujours confrontée aux graves distorsions engendrées par les inégalités sociales et par la domination masculine persistante dans les deux sociétés, traditionnelle et moderne. Il importe de réfléchir à des pistes qui permettront à la femme kanak, non pas de rompre avec la société traditionnelle, mais plutôt de déboucher sur une réelle émancipation. Elle doit trouver une vraie place et participer à la construction d'un pays moderne et démocratique tout en restant gardienne de la tradition.

*Correspondances océaniques mars 2002*

Françoise Caillard, originaire de Nengoné, présidente de l'Union des Femmes Citoyennes de Nouvelle-Calédonie. Cette association est née le 26 mai 1999.

Le 26 mai 1999 l'association « *Union des Femmes Citoyennes de Nouvelle-Calédonie* » est créée.

**Palabre :** *parlez-nous de la création de l'Union des femmes citoyennes de Nouvelle-Calédonie.*

**Marie-Paule Tourte :** *l'association est née au lendemain de l'Accord de Nouméa. Nous nous sommes interrogées sur la question de la citoyenneté. Nous avons voulu lui créer un contenu, comprendre ce que cela impliquait. Ce travail, nous avons choisi de le faire à travers un mouvement qui réunit des femmes de divers horizons et qui se fait reconnaître par des actions sur le terrain. Notre démarche est féministe car les femmes se battent depuis toujours pour leurs droits.*

**Palabre :** *votre association est représentative de toutes les ethnies et de toutes les sensibilités politiques, est-ce facile de tomber d'accord ?*

**Françoise Caillard :** *ce n'est pas évident car nous avons chacune notre propre vécu, notre propre histoire, chacune a sa vision citoyenne. [...] Nous créons par cette association un espace de dialogue, d'échanges et tous nos membres se retrouvent dans l'action.*

**Palabre :** *l'expression citoyenne en public est-elle facile pour une femme kanak ?*

**MPT :** *les femmes de tribu que nous avons rencontrées à l'occasion de la parité nous ont étonnées par leur détermination, leur façon énergique de s'exprimer sur le sujet, elles sont très revendicatrices. Passer par une représentation plus forte de femmes en politique c'est justement le moyen de faire évoluer les mentalités. Dans le monde politique elles vont pouvoir dire plein de choses qu'elles ne pouvaient pas dire dans le milieu coutumier.*

**Palabre :** *l'une de vos nombreuses initiatives a porté sur la parité. Quels arguments vous ont permis de convaincre les hommes qui y étaient hostiles ?*

**MPT :** *le sénateur Simon Loueckhote a déclaré que les femmes du Nord et des Iles n'étaient pas prêtes à s'investir dans un mandat politique. Or, elles sont au cœur des problèmes de la cité en les gérant au quotidien. L'intérêt général est presque intrinsèque à la nature féminine et concernant la compétence, pour l'exiger des femmes, il faut aussi l'exiger des hommes.*

**Palabre :** *vous menez une action féministe, mais vous ne vous placez pas en opposition aux hommes, bien au contraire.*

**MPT :** *aujourd'hui notre féminisme n'est pas un combat contre les hommes, c'est un combat pour une société plus juste, [...] une société meilleure pour tous. [...]. Si l'on ne rétablit pas la parité entre les hommes et les femmes, on ne peut atteindre l'objectif d'une société équilibrée.*

**Palabre Coutumier n°7 septembre-octobre 2001**



## Texte littéraire

Extrait de : « *Utê Mûrûnû, petite fleur de cocotier* » de Déwé Gorodé.

« Peut-être est-ce depuis ce temps là que, parfois, seule aux champs, j'entends les voix de la Terre.

Ces voix de la Terre, enseignait donc ma grand-mère Utê Mûrûnû, n'étaient autres que celles de la mère, celle de la femme. Et elles s'adressaient en premier lieu à nous les femmes qui, mieux que personne, pouvions les comprendre. Porteuses de semences, nous étions lardées d'interdits, marquées de tabous comme autant de pierres pour obstruer la vie. [...] Ädi, perles noires du mariage coutumier, nous étions échangées comme autant de poteries scellant une alliance entre deux guerres. Voies et pistes inter claniques, nous survivions tant bien que mal à nos enfances et à nos pubertés trop souvent violées par des vieillards... »

« Peu après le retour à la terre de notre grand-mère Utê Mûrûnû, qui s'éteignit au tout début de ce siècle, nos pères et nos grands-pères m'accompagnèrent chez nos utérins de l'autre côté, pour m'offrir à l'un de nos vieux cousins, polygame dont je devins alors la plus jeune des femmes. [...] J'étais à peine pubère et aucun garçon ne m'avait approchée. Les grands-mères, tantes et sœurs aînées qui étaient là, les premières épouses, se chargèrent de parfaire mon éducation. [...] Les unes et les autres me nourrissaient, m'épouillaient, me soignaient. Les unes et les autres m'ordonnaient les tâches quotidiennes, m'emmenaient aux champs, m'initiaient au tissage et à la vannerie, m'apprenaient les récits du clan, les chants et les danses de femmes. Ce fut la plus vieille d'entre elles [...] qui m'accompagna au fil des nuits dans la case de notre grand cousin. »

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

### LES REVUES

*Palabre Coutumier* : revue semestrielle des aires coutumières.

*Les Nouvelles calédoniennes* : articles de presse sur les femmes au moment de la journée internationale des femmes (8 mars) ;

*Mwà Vée* : revue mensuelle du Centre culturel Tjibaou.

*Objectif* : revue trimestrielle d'économie.

*Correspondances océaniques* : revue culturelle calédonienne éditée par l'association Correspondances Antipodéennes.

*Construire les Loyauté.*

*Tour de Côte.*

*Actes des Colloques CORAIL.*

*APHGNC* : revue des professeurs d'histoire géographie de Nouvelle-Calédonie.

### LES LIVRES

*La Vie Quotidienne en Nouvelle-Calédonie* : Jacqueline Sénès, éditions Hachette, 1997.

*Être caldoche aujourd'hui* : ouvrage collectif, éditions « île de Lumière », 1994.

*Nouvelle-Calédonie. Vers l'émancipation* : Alban Bensa, éditions Découvertes Gallimard, 1998.

Les B.D de Bernard Berger.

*Le pays du Non-Dit. Regards sur la Nouvelle-Calédonie* : Louis José Barbançon, éditions La Mothe-Achard, 1992

*Les Mélanésiens devant l'économie de marché* : Jean GUIART, éditions Le Rocher à la Voile, 1999.

*101 mots pour comprendre les Institutions de la Nouvelle-Calédonie.* éditions Île de Lumière, 2002.

*Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie* : Jean Freyss, éditions PUF, 1995.

Les textes de Jean-Marie Tjibaou ont été publiés par les éditions Odile Jacob dans « *La présence Kanak* » en 1996.

Cette liste est loin d'être exhaustive. On peut encore consulter des œuvres littéraires : Pierre Gope, Déwé Gorodey, les romans de Claudine Jacques, Jean Mariotti (*A bord de l'incertaine*), Nicolas Kurtovitch.

Dominique Daste. Novembre 2003.